



Montberon , le 28/11/2024

Nos Réf : 2411 / 4693 BB

COMMUNE DE VILLEMUR SUR TARN

Place Charles Ourgaut
31340 VILLEMUR SUR TARN

DEVIS ESTIMATIF

Objet : CONSTRUCTION DE 2 DOS D ANES - ROUTE DES CABANNES ET DE L EGLISE SAINTE FOY SAYRAC

N°	Désignation	U	Quantité	P.U HT €	Montant €
V1	Installation de chantier	J	6,00	115,00	690,00
VE1	Étude de Projet	FFT	1,00	995,00	995,00
V5	Feux tricolores de chantier	J	6,00	35,00	210,00
V17	Démolition manuelle d'une chaussée surface < à 20 m²	M²	58,00	65,00	3 770,00
V43	Fourniture et pose de bordures béton type T2	ML	31,00	28,00	868,00
v22	Géotextile anti contaminant < ou = à 200 m²	M²	56,87	3,20	182,00
V68	Grave 0/80 répannage mécanique	M3	12,00	48,00	576,00
V69	Grave 0/20 répannage à la main	T	35,00	47,00	1 645,00
V37	Reprofilage de fossés avec évacuation	ML	120,00	6,60	792,00
V81	Enrobés 0/8 - 0/10 répannage à la main quantité > à 10 T	T	16,00	145,00	2 320,00
V106	Marquage au sol 2	M²	40,00	16,50	660,00
D10	Fourniture et pose de panneaux de signalisation mat galva 80/40 gamme petite ,classe 2 (A2b + B14)	U	4,00	435,00	1 740,00
D11	Fourniture et pose de panneaux de signalisation mat galva 80/40 gamme petite ,classe 2 (C27 ou B30)	U	4,00	335,00	1 340,00
D12	Fourniture et pose de panneaux de signalisation mat galva 80/40 gamme petite ,classe 2 (B51)	U	4,00	355,00	1 420,00
V30	Fourniture et mise en place de terre végétale	M2	60,00	8,50	510,00
				MONTANT HT	17 718,00
				TVA 20%	3 543,60
				MONTANT TTC	21 261,60

SARL au Capital de 400 000€ - RC Toulouse 98B1506 - SIRET 419 785 472 00012 - APE 4211Z

Aucun escompte pour paiement anticipé (loi 92-1442 du 31/12/92). Le paiement est à réception de facture ou dans le délai précisé sur la facture. Tout retard de paiement entraînera une pénalité de 10 fois le taux d'intérêt en vigueur de la BCE après envoi d'une mise en demeure et des frais forfaitaires de recouvrement de 40€. Le défaut de paiement entraîne également l'interruption de toute prestation de service ou livraison en cours et l'exigibilité immédiate de toute somme due par le Client. De plus en cas de retard de paiement de plus de 30j l'Entreprise pourra résoudre le contrat et sera indemnisée de tous ses préjudices. La réception des travaux intervient contradictoirement ou à défaut résulte du paiement des factures après achèvement des travaux et prend effet à la date d'émission des factures. Nos biens et marchandises sont vendus avec réserve de propriété jusqu'au paiement intégral (loi 80-335 du 12/05/80). En cas de litige ou contestation, seul le Tribunal de Commerce de Toulouse est compétent.

ZA Les Vitarelles - 31140 MONTBERON

☎ 05 61 09 88 43 📠 05 61 09 39 04

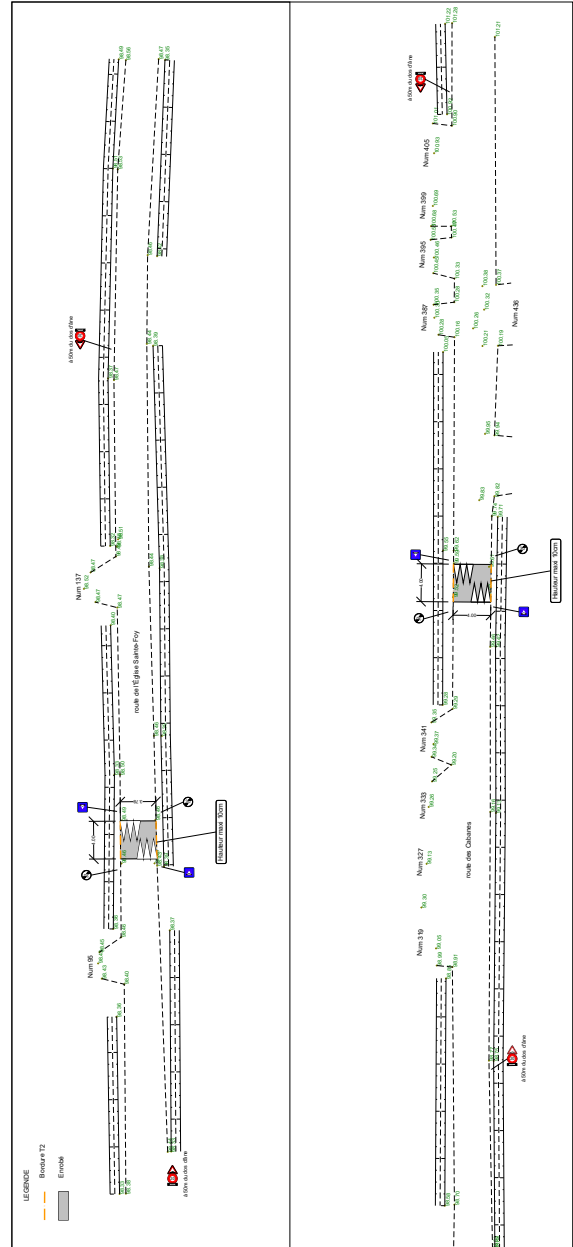
ectp@wanadoo.fr | www.ectp.fr

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le 14/02/2025

ID : 031-213105844-20250210-DELIB2025008-DE



ECTP
Terrassement-Travaux routiers
Assainissement-Matçonnements TP
Accès et Branchements
IRD-Joinsements, collectifs, ZI
ZA Les Vignettes - 31140 MONTREDON
Tel : 05 61 09 88 43 Fax : 05 61 09 30 04
ectp@wanadoo.fr

Département de la Haute-Garonne
Commune de VILLEMUR SUR TARN
route de l'Église Sainte-Foy
route des Cabannes

VOIRIE

PLAN D'EXECUTION

Échelle	Date	Établi par :
1/200	22/11/2024	AM
Indice	Date	Objet
A	05/11/24	Création
B	22/11/24	Prise en compte des remarques